



FRAPNA Région
17 rue Jean Bourgey
69625 Villeurbanne cedex
Tel : 04 78 85 97 07
Fax : 04 78 85 97 08

24 janvier 2007

A l'attention de Madame Nelly Olin
Mme la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable

Objet : Plan Rhône, qualité des eaux et pollution par les PCB

Madame la Ministre,

A l'occasion de votre venue à Lyon ce vendredi 26 Janvier 2007 pour le suivi du Plan Rhône et la remise de la feuille de route, la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) qui œuvre depuis 40 ans pour la reconquête du Rhône naturel, tant à travers ses sections départementales qu'au niveau régional, souhaite réaffirmer les enjeux, ses souhaits et ses craintes. Nous félicitons l'initiative de développer une stratégie cohérente de développement durable du Rhône, intégrant notamment des objectifs de mutualisation des expériences positives de gestion concertée et de réhabilitation écologique sur le bassin versant (exemples innovants de la réhabilitation du Haut-Rhône, îles et îlônes du Rhône). La gestion du Rhône constitue un projet interrégional d'envergure européenne ; le Plan Rhône donne une orientation à 20 ans (2025) et définit des actions à 10 ans.

Ce que la FRAPNA souhaite pour le Rhône :

Nous réaffirmons les souhaits suivants :

Etude et gestion écologique des milieux

- **Protéger complètement certains milieux rares** (sites sanctuaires), **et restaurer le fonctionnement hydrologique naturel** partout où cela est possible (augmentation des débits réservés dans le « Rhône court-circuité », restauration de îlônes atterries...).
- **Tout aménagement pour la navigabilité** doit se faire en préservant les espaces naturels (ex : Haut Rhône)
- Orienter la politique de prévention des risques d'inondations : **redonner au Rhône ses zones humides et ses espaces de liberté pour l'étalement des eaux et l'absorption des crues, limiter les drainages et aménager en respectant le fonctionnement du fleuve** (interdire les constructions dans les zones inondables, desserrement des digues, prise en compte des corridors écologiques...).
- **Sur l'ensemble des affluents du bassin** : restauration des frayères et des parcours d'accès des poissons.
- **Suivre l'impact des aménagements, et mettre en place des programmes d'études** pour approfondir les connaissances scientifiques dans les différents domaines et aider dans les choix stratégiques de gestion.

Energie

- Développer **l'énergie éolienne**. La vallée du Rhône offre un potentiel très intéressant (vents réguliers et puissants). L'éolien avec d'autres énergies renouvelables peuvent ainsi représenter un atout d'avenir pour le Rhône.

- Investir la « **rente du Rhône** » (bénéfices des barrages hydroélectriques, aujourd'hui amortis) dans la réhabilitation et la valorisation du fleuve.

Quantité et qualité de l'eau

- Des enjeux majeurs : **économies d'eau** (notamment dans l'irrigation agricole) et **d'énergie** (pour limiter la production hydroélectrique).

- Aborder le **problème des pollutions chimiques historiques retenues dans les sédiments (PCB)**.

- Améliorer la **collecte et l'assainissement des eaux usées domestiques, industriels et agricoles**.

Activités économiques

- **Développer le tourisme** dans le **respect des milieux naturels et des usages locaux**, pour une réappropriation du fleuve.

- Développer des modalités d'exploitation technique, mais également d'équilibre économique permettant une **exploitation agricole extensive**, compatible avec l'environnement.

- Instaurer une **véritable implication des acteurs et usagers du Rhône** dans la définition des actions de mise en œuvre du Plan.

- Mettre en place **un suivi environnemental global du Rhône**, intégrant toutes les activités humaines.

Garantir la qualité des eaux du Rhône

La pollution par les substances toxiques de toutes origines et les risques de pollutions accidentelles graves du fait des occupations humaines ou des transports constituent aujourd'hui une problématique importante.

A cet égard, nous nous permettons d'insister sur **l'enjeu des pollutions sédimentaires**, notamment celle occasionnée par les PCB.

Le Rhône est gravement contaminé sur plus de 80 kms, avec une interdiction inter départementale de consommation des poissons, depuis un an et demi.

Nous renouvelons les demandes que nous avons formulées en Décembre 2006 :

- Nécessité d'interdire tout rejet direct de PCB dans les milieux aquatiques
- Dégager les moyens nécessaires pour trouver l'origine et l'étendue exacte de cette contamination et examiner les moyens pour y remédier (financements 2007 ?)
- Introduction d'un volet PCB et pollutions sédimentaires dans le Plan Rhône, dans le cadre des actions d'études à programmer, avec engagement de principe de financement.
- Effectuer la synthèse des analyses (poissons – sédiments,...) réalisées
- Améliorer l'information des pêcheurs
- Mettre en place des suivis environnementaux spécifiques pour les zones industrielles à risques.

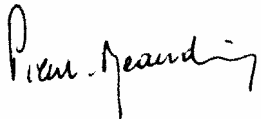
Nous attendons maintenant des réponses précises, même si déjà des échanges fructueux avec les services de l'état ont pu se concrétiser.

Soyez persuadée, Madame la Ministre que les questions qui animent la FRAPNA sont :
Quelle nature et quel fleuve, voulons nous léguer à nos enfants ? Quel projet élaborons nous à présent pour atteindre cet objectif ? Et comment le financer durablement ?

Nous restons à votre entière disposition pour toutes discussions et tout avancement sur ces dossiers.

Veillez accepter, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.

Pierre Beaudouin
Président de la FRAPNA

A handwritten signature in black ink, reading "Pierre Beaudouin". The signature is written in a cursive style with a large initial 'P'.